



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet des Côtes d'Armor

Commune de PLELO

Information sur les risques naturels et technologiques majeurs

Pour l'application des I, II de l'article L125-5 du Code de l'Environnement

1. situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRi oui non **X**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non **X**

1 bis. situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRM oui **X** non

prescrit date **11 août 2008** aléa **mouvement de terrain**

Les documents de référence sont :

- rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement relatif à l'étude des aléas liés aux anciennes mines de Trémuson du 26 mai 2008 complété par le rapport du 8 mars 2010

2. situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui non **X**

3. situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret n°91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone **la** **lb** **II** **III** non **X**

4. situation de la commune au regard des arrêtés de catastrophes naturelles ou technologiques

- aléa Tempête d'intensité exceptionnelle date de l'arrêté 22/10/1987

- aléa Inondations, coulées de boues et submersion marine date de l'arrêté 29/12/1999

5. cartographie – pièces jointes à cette fiche

- Cartographie des aléas - 1 planche A3 *

* documents consultables sur le site internet de la préfecture des Côtes d'Armor (www.cotes-darmor.pref.gouv.fr)